



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection
de l'Enseignement
Technique

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Sciences physiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de Mathématiques – Sciences Physiques

S/C Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Bordeaux, le 30 mars 2010

Réf : Lettre

Objet : Note de cadrage concernant le nouveau programme et les modalités d'évaluation du CAP.

Affaire suivie par :
Frédéric Guiral

Chers collègues,

Téléphone :
05 57 57 38 19

La rénovation de la voie professionnelle entraîne une évolution des programmes et des modalités d'évaluation du CAP en mathématiques sciences physiques.

Fax :
05 57 57 39 77

Le programme est simplifié et davantage en adéquation avec les nouveaux programmes de baccalauréat professionnel (groupements, contenus). L'évaluation en C.C.F. évolue également avec notamment un changement dans les périodes de passage des situations d'évaluations et la suppression de l'épreuve sur dossier.

Mél :
frederic.guiral@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

Vous trouverez ci-joint une note de cadrage afin de vous aider à mettre en place ces nouvelles dispositions.

Nous vous faisons confiance pour agir au mieux dans l'intérêt des élèves et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Frédéric GUIRAL

Bertrand JARRIGE

Sandrine TAUZIN